MUNICIPALITÉ SAINT-MÉDARD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Médard, tenue à la salle municipale, au 3 rue de l'Église, Saint-Médard, vendredi le 5 juin 2026, à 19 heures.

Sont présents à cette séance,
Monsieur Rodolphe Thériault, Maire
Monsieur Joel Ouellet, conseiller # 1 Absent
Madame Claudette Blouin, conseillère # 2
Monsieur Carol Gagnon, conseiller # 3
Madame Sophie Gagnon conseiller # 4

Sous la présidence de Monsieur le maire Rodolphe Thériault

Est également présente,
Madame Jeanne Lapalme, directrice générale/ greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2026-06-120

ACHAT TRACTEUR À GAZON

ATTENDU QUE la municipalité doit faire l'entretien des espaces verts appartenant à la municipalité;

ATTENDU QUE le tracteur à gazon actuel nécessite trop de réparation;

ATTENDU QUE les scénarios d'achat ou de contrat d'entretien ont été évalués par le conseil;
ATTENDU QUE la soumission retenue provient de SM 2000 de Trois-Pistoles;

ATTENDU QUE le montant nécessaire à l'achat est de 4899 $ plus 200 $ de préparation ;

2026-06-06

ATTENDU QUE le financement du tracteur représente une mensualité de 136.22 $ avant taxes, à 0% d'intérêt sur 36 mois ;

ATTENDU QUE le poste budgétaire 02 32000 521, dispose de 7 800 pour l'entretien des chemins et trottoirs;

ATTENDU QUE l'affectation du montant d'achat provient du poste budgétaire 02 32000 521;

ATTENDU QUE le conseil autorise la directrice générale madame Jeanne Lapalme à signer le contrat d'achat.

Il est proposé par **Carol gagnon** et adoptée à l'unanimité des conseillers présents que cette résolution permettant l'achat du tracteur à gazon est par la présente entérinée.

Certifiée conforme à la séance du 5 juin 2026
Sous réserve d'approbation du procès-verbal

ADOPTÉ

Rodolphe Thériault, maire
Municipalité de Saint-Médard

2026-06-06

Jeanne Lapalme,
Directrice générale / Greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Médard